

LIVRET D'ACCUEIL



 Fondation
Saint François

Personnel
et très

Chirurgie orthopédique
Chirurgie digestive
Chirurgie urologique
Chirurgies spécialisées

CSNP

Gastro-entérologie

Cancérologie

« Séjour très satisfaisant
avec des soignants
particulièrement à l'écoute,
dans la bienveillance et le
professionnalisme mettant
en totale confiance. »

Karim

SOS Mains

Rééducation
fonctionnelle

HAD

Soins à
domicile

« Tant le chirurgien, que
l'équipe au service et
au bloc sont au top ! Un
grand merci pour votre
professionnalisme, votre
humanité et votre respect
des choix de traitement. »

Marie-Anaïs

Ophthalmologie

« L'équipe médicale est
formidable. Très à l'écoute
et agit vite sur la prise en
charge de la douleur. »

Vanessa

Médecine
interne

Imagerie

Dermatologie

Handident

Fondation
Saint François

Sommaire

La Fondation Saint François,
Qui sommes-nous ? 02

Plan d'accès 04

La Fondation Saint François,
Que faisons-nous ? 06

La Fondation Saint François,
En pratique 11

- Des professionnels à votre écoute
- Modalités pratiques
- Règles de vie et recommandations
- Charte de la personne hospitalisée
- Vos droits et obligations
- Protection des données personnelles

Nos engagements 24

- La démarche qualité
- La prise en charge de la douleur
- La lutte contre les infections nosocomiales
- Responsabilité sociale et environnementale

Nos projets 28

- Promouvoir le parcours patient

Soutenir la Fondation 33

Annexes

- Votre passeport selon votre parcours
- Nos praticiens, leurs spécialités, annuaire téléphonique
- Tarifs

La Fondation Saint François

Qui sommes-nous ?

Bienvenue à la Fondation Saint François,

La Fondation Saint François est un établissement privé sans but lucratif qui s'inscrit dans une histoire, celle de la tradition franciscaine, incarnée par l'action des « sœurs garde-malades ».

Chacun de ses 350 professionnels salariés et libéraux œuvre chaque jour pour dispenser des soins de qualité dans le respect des valeurs issues de cette tradition séculaire : humanisme, fraternité et service aux autres.

Aussi, au cours de votre prise en charge ou de celle de votre proche, n'hésitez pas à adresser vos requêtes aux équipes concernées, dont le dévouement et le professionnalisme sauront vous apporter soulagement, réconfort et information. Vous pouvez également profiter du questionnaire de satisfaction pour partager votre expérience patient et nous aider à nous améliorer.

Historiquement ancrée dans la ville de Haguenau, la Fondation est aussi un établissement reconnu régionalement avec un rayonnement croissant.

L'offre de soins s'est étoffée au fil des années. La Fondation a développé des disciplines de pointe (SOS Mains, oncologie, neurochirurgie, médecine interne, Handident, ...).

La qualité et la sécurité des soins prodigués ont d'ailleurs été saluées en mai 2020 par la Haute Autorité de Santé qui lui a décerné le meilleur niveau de certification. Cette certification nationale, la plus haute qui puisse être obtenue, est votre garantie d'une prise en charge de grande qualité.

En recherchant la globalité des prises en charge tout au long du parcours de vie, en proposant des disciplines de pointe et un plateau technique complet, la Fondation favorise l'accès aux soins du plus grand nombre. C'est par la confiance que vous lui témoignez que vous contribuez à son rayonnement, et que vous entretenez une réponse de qualité et de proximité au besoin de santé du Nord Alsace.

Soyez-en remercié.

Les dates clés

L'Association devient la **Fondation Saint François**, reconnue d'utilité publique, par décret du 5 février 2008.

De **1972 à nos jours**, entourée d'un Conseil d'Administration, la Fondation continue de se développer grâce à l'apport des uns et des autres.

En **1960**, un nouveau bâtiment de 3 étages permet d'accueillir 88 malades.

En **1955**, les bâtiments deviennent propriété de l'Association Reinacker créée en 1922 comme capacité juridique de la congrégation.

De **1940 à 1945**, la Clinique est sous occupation et sous direction allemande, mais des sœurs restent présentes.

En **1931**, les sœurs prennent la gérance.

En **1926**, Dr ZINDEL, propriétaire des bâtiments d'origine, premier chirurgien de la maison, fait appel aux sœurs de Reinacker pour le soin de ses malades.



1931

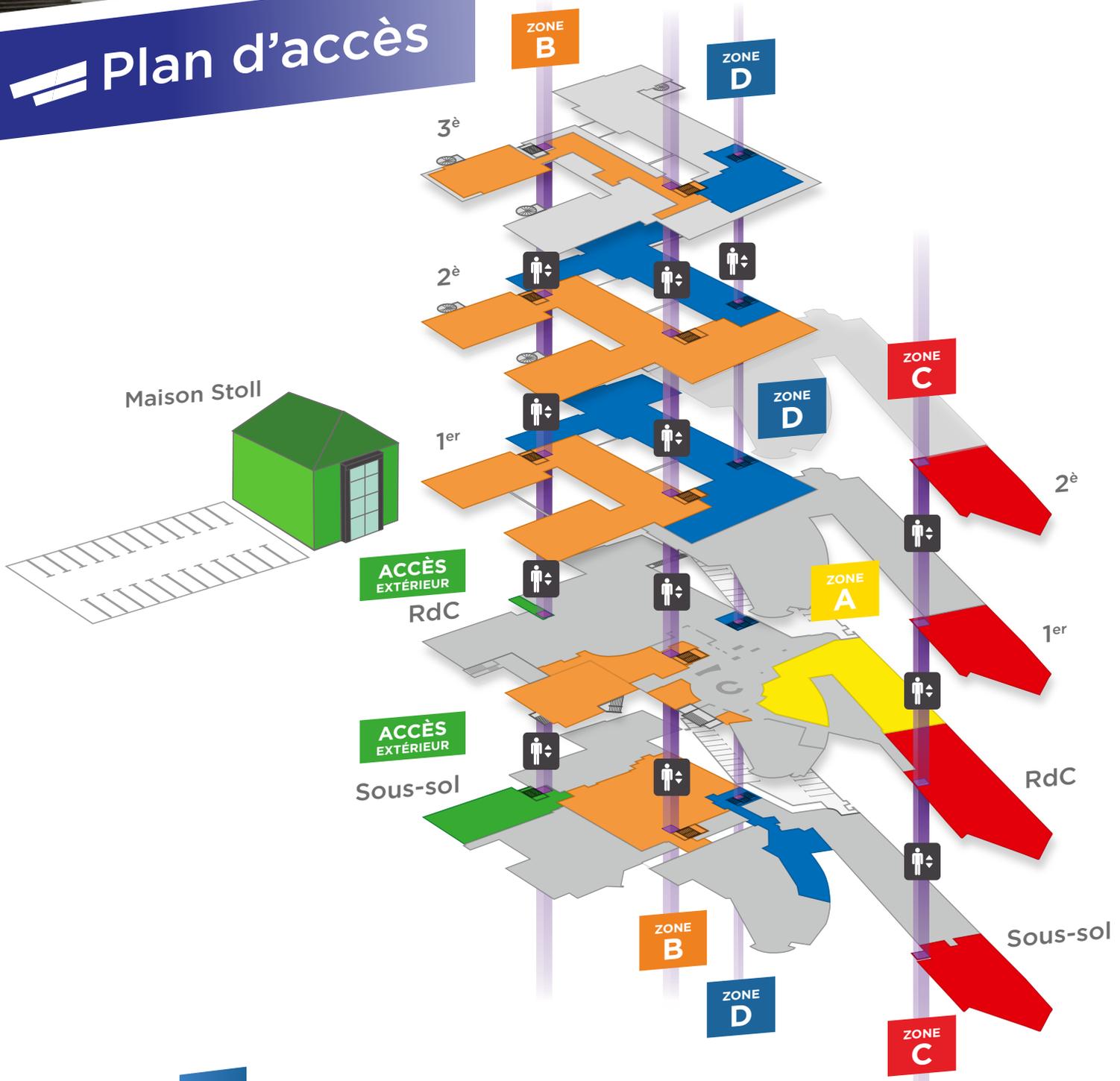


1965





Plan d'accès



ACCÈS EXTÉRIEUR

Sous-sol Clinique
Handident

Maison Stoll

Cardiologie

Dr Cuny

Dr Tal'houarn

Gynécologie

Dr Chami

Dr Talha-Vautravers

ZONE A

Rez-de-chaussée

Anesthésie-Réanimation

Dr Albrecht

Dr Henrich

Dr Trumpff

Dr Bongarzone

Dr Khouri

Dr Wipf

**Centre Laser Dermatologique
Nord Alsace**

Centre de Soins Non Programmés

Dr Kauffer

Dr Zignani

Orthopédie

Dr Lengert

SOS Mains

ZONE B

3^e étage

Chirurgie Pédiatrique

Dr Moog

Hôpital de jour de Médecine

Hôpital de jour d'Oncologie

Urologie

Dr Caillet

2^e étage

IRM

Unité de Chirurgie Ambulatoire

1^{er} étage

Service de Médecine

Unité de Chirurgie 2

Rez-de-chaussée

Accueil central

Admission / Pré-admission

Caisse

Endoscopie

Salles A/B

Scanner

Sous-sol

Radiologie

ZONE C

2^e étage

Chirurgie de la main

Dr Graftiaux

Dr Matheron

Dr Lazarus

Dr Prunières

Dr Maire

1^{er} étage

ORL et chirurgie cervico-faciale

Dr Haas

Urologie

Dr Zores

Rez-de-chaussée

Chirurgie orale

Dr Berquet

Chirurgie du rachis

Dr Benmekhbi

Dr Plas

Dr Timofeev

Sous-sol

Orthopédie

Dr Diesinger

ZONE D

3^e étage

Médecine interne

Dr Bui

Médecine interne et vasculaire

Dr Griffon

2^e étage

Unité de Chirurgie Ambulatoire

1^{er} étage

Service de Médecine

Unité de Soins Continus

Unité de Chirurgie 1

Sous-sol

Médecine physique et de réadaptation

Dr Blaes

Dr Muhl

Que faisons-nous ?

Vous avez un besoin de santé, à la Clinique comme à votre domicile, la Fondation apporte une réponse.

Spécialités chirurgicales

- Anesthésie et Réanimation
- Chirurgie de la main
- Chirurgie générale, digestive et de l'obésité
- Chirurgie urologique
- Chirurgie pédiatrique viscérale et orthopédique
- Chirurgie gynécologique et sénologique
- Chirurgie du rachis, traumatologique et orthopédique
- Chirurgie orale
- Chirurgie ORL
- Chirurgie plastique et esthétique
- Chirurgie dermatologique
- Centre Laser Dermatologique Nord Alsace
- Chirurgie ophtalmologique

Spécialités médicales

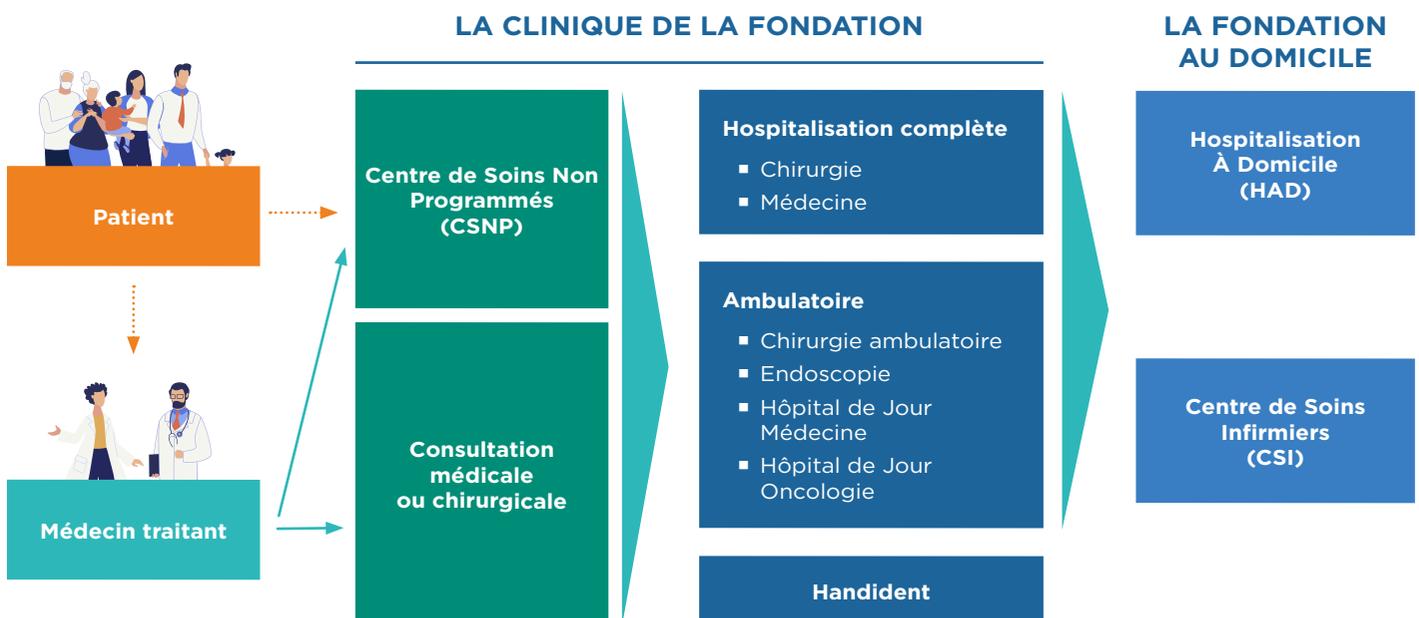
- Gastro-entérologie
- Endoscopie digestive
- Médecine interne
- Oncologie
- Cardiologie non interventionnelle
- Endocrinologie
- Médecine vasculaire (angiologie) et explorations fonctionnelles vasculaires
- Médecine du sport - Rééducation fonctionnelle

Autour de la naissance

- Gynécologie médicale
- Sage-femme
- Suivi de grossesse
- Préparation à la naissance
- Echographie gynécologique et obstétricale
- Rééducation du périnée

Les modes de prise en charge

Un passeport spécifique inséré en fin de livret explique toutes les étapes de votre parcours de l'admission à la sortie. Il vous permet de préparer sereinement votre prise en charge.



CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

ZONE
A
RdC

Consultations médicales programmées & non programmées

Traumatologie

Bilan de
douleurs
articulaires

Bilan de
rachialgies/
radiculalgies

Actes de
petite chirurgie

Bilan de
douleurs
abdominales



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 12h
- Fermé les dimanches et jours fériés

Secrétariat : **03 88 90 70 07**

SOS MAINS

ZONE
A
RdC

Comme la main intervient dans toutes les actions humaines, elle est concernée au premier chef par les traumatismes de toutes sortes.

Il s'agit d'une spécialité à part entière, qui nécessite des connaissances en orthopédie, en chirurgie plastique et en microchirurgie.

SOS mains est une structure participant par délégation à une mission de service public, faisant intervenir des praticiens formés aux spécificités des pathologies de la main.

SOS Mains prend en charge toutes les urgences de la main et du poignet :

- Fractures des doigts et du poignet
- Entorses des doigts et du poignet
- Infections
- Plaies
- Amputations
- Brûlures



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 20h
- Fermé les dimanches et jours fériés

Site Web : www.main-chirurgie.fr

Secrétariat : **03 88 90 70 07**

HANDIDENT ALSACE



Depuis 2009, le Réseau Handident Alsace, reconnu par l'ARS, compte près de 5000 adhérents et offre une totale continuité des soins bucco-dentaires aux patients porteurs de handicap et en échec de soins en milieu ordinaire. Il propose une inclusion à ces patients aux besoins spécifiques. Son expertise dépasse les limites du département.

Une équipe pluriprofessionnelle accueille les patients et leurs accompagnants (chirurgiens-dentistes, médecins anesthésistes, infirmiers, assistants dentaires, personnels administratifs) et procure un parcours personnalisé pour chaque patient.



Secrétariat : **03 88 90 19 00**

handident-alsace@st-francois.alsace

Site Web : **www.handident-alsace.com**

HÔPITAL DE JOUR ONCOLOGIE

ZONE
B
3^e étage



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

L'hôpital de jour (HDJ) d'Oncologie a vu le jour en juin 2019 au sein de la Clinique grâce au partenariat mis en place avec la Clinique Sainte Anne et les oncologues de Strasbourg Oncologie Libérale (SOL).

Ce service permet de dispenser le traitement, les soins et d'assurer des consultations avec les oncologues au plus près du domicile du patient.

Le service est ouvert les mardis et mercredis de 8h à 18h.



CLINIQUE SAINT FRANÇOIS

Secrétariat Oncologie

**Uniquement les mardis et
mercredis de 8h à 18h**

Tél. : **03 88 90 60 99**

Fax : **03 88 73 59 00**

Email : **oncologie@st-francois.alsace**

CLINIQUE SAINTE ANNE

Accueil hôpital de jour

Tél. : **03 88 45 37 50**

Fax : **03 88 45 47 01**

Infirmières hôpital de jour

Tél. : **03 88 45 83 82**

Consultation infirmière de
soutien Clinique Sainte Anne

Tél. : **03 88 45 83 97**

La Fondation gère des Centres de Soins Infirmiers répartis dans le département du Bas-Rhin et implantés dans les communes suivantes : Hochfelden, Lembach, Schweighouse-sur-Moder, Seebach, Soultz-sous-Forêts, Reutenbourg.

Les Centres de Soins Infirmiers assurent tous les soins infirmiers à l'ensemble des habitants des différents secteurs d'activités.

Une équipe d'infirmiers et d'aides-soignants se rendent à votre demande à votre domicile 7 jours sur 7.

Des permanences sont également assurées au siège de chaque centre sur rendez-vous.

Nos infirmiers interviennent **uniquement sur prescription médicale pour**

- **les soins techniques :** prise de sang, injection intramusculaire, injection sous-cutanée, pansement simple ou complexe, perfusion, dialyse péritonéale, nutrition entérale et parentérale, préparation-distribution de médicaments, etc.
- **les soins d'hygiène.**

Notre équipe est régulièrement formée aux derniers dispositifs et techniques de soins. Pour répondre aux besoins des patients, la Fondation s'engage dans la télémédecine.



Demande d'HAD

Par le médecin hospitalier ou le médecin traitant

Evaluation

Médicale, paramédicale, sociale

Admission

Après accord du médecin traitant, mise en place des aides humaines et du matériel

Prise en charge et réévaluation hebdomadaire

Par des professionnels de santé formés



L'HAD a pour objectif d'éviter, de retarder ou de raccourcir une hospitalisation. Elle assure et organise au domicile du malade, une prise en charge globale : médicale, paramédicale, diététique, psychologique, sociale, technique et administrative.

La structure est composée de médecins coordonnateurs, d'infirmiers, de pharmaciens, de préparateurs en pharmacie, d'une assistante sociale, de personnels administratifs. Ils travaillent en collaboration avec les intervenants libéraux (médecins traitants, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, etc.).

HAD Nord Alsace

33A rue des Aviateurs - 67500 HAGUENAU

Contact : 03 88 90 71 71 - had@st-francois.alsace

Nous garantissons une continuité des soins avec une astreinte 24h/24 et 7j/7.

LE PLATEAU TECHNIQUE À VOTRE DISPOSITION

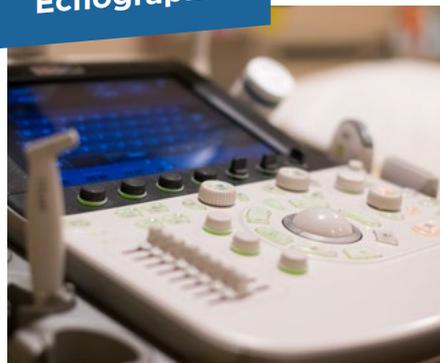
Le service d'imagerie de la Fondation Saint François assure la prise en charge des patients hospitalisés et ambulants pour le radiodiagnostic et la radiologie interventionnelle.

Il dispose de toutes les modalités d'imagerie :

Radiographie



Echographie



Mammographie



Imagerie dento-maxillaire (OTP et Cone Beam)



Scanner



IRM



Gestes interventionnels

Ponction, infiltration, drainage,
biopsie, PICC Line...



SECRÉTARIATS

Radiologie : **03 88 90 71 35**

Scanner : **03 90 55 20 90**

IRM : **03 88 73 47 30**

Certains rendez-vous peuvent être pris directement sur internet.

La Fondation Saint François

 En pratique

Des professionnels à votre écoute

Votre prise en charge est assurée 24h/24.

Des professionnels à votre écoute

Durant votre hospitalisation, différentes personnes mettent en commun leurs compétences pour garantir le bon déroulement de votre séjour et la qualité de votre prise en charge.

Chacun de vos interlocuteurs porte un badge nominatif permettant de reconnaître sa fonction et se présentera avant chaque soin.

L'Équipe Médico-chirurgicale

Les différents praticiens qui vous prennent en charge sont tous libéraux. Ils vous suivront tout au long de votre séjour.

L'Équipe Soignante

Elle coordonne les activités de soins nécessaires à votre rétablissement et à votre confort. Elle se compose :

- de responsables d'unités,
- d'infirmiers DE,
- d'aides-soignants DE,
- d'agents de service hospitalier,
- de brancardiers,
- d'assistants dentaires,
- de kinésithérapeutes libéraux.

Une Équipe de soins de support

peut également participer à votre prise en charge spécialisée :

- hypnothérapeute,
- réflexologue plantaire,
- diététicienne,
- stomathérapeute,
- psychologue,
- assistante sociale.

VO
(Le Pa

Les Partenaires Médico-techniques

Radiologie, Echographie, Mammographie, Scanner, IRM (polyvalente et ostéoarticulaire), Cone Beam.

Les Représentants des usagers

Les représentants des usagers sont issus d'associations agréées indépendantes de la Fondation. Ils facilitent l'expression des patients, favorisent le dialogue et l'échange avec les professionnels de santé. Ils portent la parole des usagers dans les différentes commissions et instances de décision.

Les Équipes techniques et administratives

- Le **personnel administratif**,
- Le **personnel du service technique** et de la **logistique**,
- L'**équipe de restauration**,
- L'**équipe de blanchisserie**.

Les Bénévoles de l'aumônerie

Quelle que soit votre religion, si vous souhaitez rencontrer un représentant de votre culte, vous pouvez en faire la demande à l'accueil ou auprès des soignants du service.

US
(tient)

Modalités pratiques

IDENTITO VIGILANCE :

La vérification de votre identité est indispensable tout au long de votre séjour.

La pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide) doit être actualisée en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce,...).

Un personnel vérifiera avec vous les informations et vous remettra un **bracelet d'identification** lors de votre prise en charge en service de soins. Ce bracelet est à garder tout au long de votre séjour afin de garantir votre bonne identification.



Pour les patients majeurs protégés

Les **majeurs sous curatelle** peuvent signer l'autorisation d'opérer et leur seule signature suffit.

Pour les **majeurs sous tutelle**, le tuteur doit signer l'autorisation d'opérer ou au moins notifier qu'il ne s'oppose pas à l'intervention et que le patient est en capacité de donner son accord.

Pour les **habilitations familiales**, c'est la famille qui signe l'autorisation d'opérer.

Pour les patients mineurs

L'autorisation d'opérer doit **obligatoirement** être remplie et signée par les deux représentants légaux avec un justificatif d'identité valable.

A défaut, l'intervention sera annulée.

Cas particulier : si l'un des parents est décédé ou est déchu de l'autorité parentale, un justificatif est nécessaire.



Le médecin ne pourra passer outre les recommandations de l'autorité parentale ou du tuteur qu'en cas d'urgence vitale.

VISITES



Vous pouvez recevoir des visites **tous les jours de 14h à 20h.**

Dans l'Unité de Soins Continus, les visites sont autorisées tous les jours de 14h30 à 15h30 et de 18h30 à 19h30.

Nota : le dimanche, dernier accès possible à 19h (fermeture des portes).

PARKING



Le parking de la Fondation Saint François, accessible 24h/24 et 7j/7, est exclusivement réservé aux patients et aux visiteurs.

RESTAURATION



Les repas sont élaborés avec notre diététicienne et préparés sur place.

Les repas sont également adaptés en fonction de votre régime alimentaire (diabète, intolérance au gluten, végétarien,...).

Horaires des repas :

- **Petit déjeuner : à partir de 7h00**
- **Déjeuner : 11h45**
- **Dîner : 18h45**

Des repas accompagnants peuvent être servis en chambre à la demande moyennant l'achat d'un ticket repas à la caisse ou à l'accueil.

CAFÉTÉRIA

Elle est située au rez-de-chaussée de la Clinique.

Plusieurs distributeurs de boissons chaudes et froides sont également à votre disposition.



CHAPELLE ET AUMÔNERIE



À la Fondation Saint François, vos croyances sont respectées.

Des visiteurs pastoraux sont disponibles pour rencontrer les patients hospitalisés et leurs familles et vous proposent un accompagnement humain et spirituel.

Vous pouvez par ailleurs, à votre demande au service, recevoir un représentant de votre culte.

La chapelle est ouverte, accueillante, invitant à un temps d'intériorisation, de repos, de silence et de prière.

Les horaires des messes sont affichés sur la porte.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Pour vous exprimer, un questionnaire de satisfaction vous est remis lors de votre admission.

Vous pouvez :

- le déposer auprès des infirmières du service ou à l'accueil ;
- le renvoyer à l'établissement après votre sortie à l'adresse :

**A l'attention de la Direction
Fondation Saint François
1-5 rue Colomé - CS 40092
67502 HAGUENAU Cedex**

AIDE LINGUISTIQUE



Une liste des interprètes est disponible dans les services et à l'accueil.

RÈGLES DE VIE ET RECOMMANDATIONS

Tout patient a des droits mais également des devoirs à l'égard de la structure et du personnel qui l'accueillent. La Fondation a pour mission d'offrir à ses usagers des soins de qualité et l'ensemble du personnel s'y emploie. Cela nécessite aussi, de la part des patients, le respect des obligations inhérentes aux règles de vie en collectivité.



VALEURS ET OBJETS

Il est recommandé d'éviter d'apporter des objets de valeur et/ou sommes d'argent importantes lors de votre séjour. Toutefois nous vous informons que vous avez la possibilité de déposer ces éléments dans un coffre-fort.

Si vous préférez conserver vos objets de valeur, l'établissement ne pourra pas être tenu pour responsable d'éventuels vols ou disparitions.



CAPTATION D'IMAGES ET DE SONS

Il est interdit de procéder à la captation d'images et de sons à l'insu du personnel et des patients au sein des établissements de la Fondation.



DÉGRADATION DU MATÉRIEL

Pour votre confort et votre sécurité, il convient de respecter les bâtiments, les installations et les équipements mis à votre disposition.



DENRÉES ALIMENTAIRES

La Fondation décline toute responsabilité qui résulterait de la consommation d'aliments provenant de l'extérieur.



DISCRÉTION

Le silence est l'un des éléments majeurs du confort et du rétablissement des malades. Il est donc de rigueur dans toute la clinique. Il est demandé aux patients ainsi qu'aux visiteurs de le respecter.



HYGIÈNE ET PRÉVENTION

La Fondation met à votre disposition des locaux propres et entretenus qui doivent être respectés par les patients et les visiteurs. Pour la désinfection des mains, des distributeurs de solution hydroalcoolique sont disponibles



FLEURS-PLANTES VERTES

Par respect des normes d'hygiène, les fleurs naturelles et autres plantes sont strictement interdites dans l'établissement.



ANIMAUX

Par mesure d'hygiène et en accord avec le code de la santé publique, les animaux, à l'exception des chiens guides et d'assistance, sont formellement interdits dans l'enceinte de la clinique.



VIGILANCE

Vous êtes un patient mais également un citoyen qui a un rôle à jouer dans la prévention du risque d'attentat. En étant attentif à votre environnement, vous pouvez remarquer des faits, objets (colis suspect) ou comportement dangereux. N'hésitez pas à les signaler au personnel de l'établissement pour éviter qu'un acte violent ne soit commis ou pour en limiter la portée.



TABAGISME

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans l'enceinte de la clinique. L'utilisation de la cigarette électronique est également prohibée



SÉCURITÉ INCENDIE

Les consignes d'évacuation des locaux sont affichées dans les chambres et dans tous les lieux accessibles au public.

En toute situation, il est important de conserver son calme et de suivre les indications du personnel formé à ce type d'incidents.

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux*

circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée



1

Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



2

Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



3

L'information donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



4

Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



5

Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



6

Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit**. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



7

La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



8

La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



9

Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



10

La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'**un accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



11

La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Vos droits et obligations

La loi « Kouchner » du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, modifiée en 2016 par la loi de modernisation de notre système de santé, reconnaît un certain nombre de droits aux usagers dont notamment l'accès à l'information, la personne de confiance, les directives anticipées et l'accès au dossier médical.

La loi du 22 avril 2005 précise les droits des malades en fin de vie.

DROIT À L'INFORMATION ET AU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Le code de la santé publique dispose que :

- « toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé » ;
- « toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte-tenu des informations et des préconisations qu'il fournit, les décisions concernant sa santé ».

Il en découle que vous avez le droit d'être informé sur votre état de santé général, sur les soins qui doivent vous être dispensés, sur les bénéfices et les risques liés à ces soins, mais aussi sur les risques auxquels vous vous exposez en cas de refus de soins.

Cette information doit vous permettre :

- de participer aux choix thérapeutiques qui vous concernent ;
- d'éclairer votre consentement quant aux traitements et investigations qui vous seront proposés et à leurs conséquences. Votre consentement est fondamental. Vous pouvez le retirer ou revenir sur une décision de refus de soins à tout moment.

Ce droit à l'information s'applique tout au long de votre prise en charge et concerne :

- les examens proposés ;
- les traitements ou actions de prévention, leur utilité, leur urgence, leurs conséquences ;
- les effets secondaires ou indésirables connus, fréquents ou potentiellement graves ;
- les alternatives thérapeutiques possibles ;
- les risques en cas de refus de soins.



Lorsque, postérieurement à ces traitements, des risques nouveaux sont identifiés, vous en serez informés sauf en cas d'impossibilité de vous retrouver.

Le médecin et les différents professionnels intervenant dans votre prise en charge sont responsables de cette information et veillent à la délivrer de façon claire et compréhensible.

N'hésitez pas à les solliciter pour un complément d'information ou à leur faire reformuler une information si vous avez un doute sur sa compréhension.

Pour les patients mineurs, la loi du 4 mars 2002 précise que le médecin peut se dispenser d'obtenir le consentement des titulaires de l'autorité parentale si le mineur s'y oppose expressément. Le médecin devra cependant s'efforcer d'obtenir le consentement du mineur à cette consultation.

Si le mineur maintient son opposition, il devra néanmoins se faire accompagner par une personne majeure, pour que le médecin puisse mettre en œuvre le traitement ou l'intervention.

ÉCHANGE ET PARTAGE D'INFORMATION

Les professionnels membres de l'équipe de soin participant à votre prise en charge peuvent échanger et partager les informations strictement nécessaires à votre prise en charge.

Ainsi, la Fondation peut échanger et partager des informations vous concernant avec d'autres professionnels, tels que votre médecin traitant à qui est adressée une lettre de sortie d'hospitalisation, un biologiste ou un radiologue

pour des prescriptions et résultats d'examens de biologie ou d'imagerie.

Vous serez informés de ces échanges et partages ; votre consentement au partage avec des professionnels qui ne font pas partie de l'équipe de soins vous sera demandé. Vous pouvez vous opposer à l'échange et au partage d'informations vous concernant.

CONFIDENTIALITÉ ET SECRET DES INFORMATIONS

Toute personne prise en charge par un établissement de santé a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant.

C'est pourquoi tous les personnels de la Fondation Saint François sont tenus au secret professionnel : ils ne doivent, en aucun cas, divulguer d'informations vous concernant en dehors des modalités de partage et d'échange nécessaires à votre prise en charge.

En cas de diagnostic ou de pronostic grave, le secret médical ne s'oppose pas à ce que la famille, les proches ou la personne de confiance reçoivent les informations nécessaires destinées à leur permettre de vous apporter un soutien direct, sauf opposition de votre part.

Si vous souhaitez que votre présence à la Fondation Saint François reste anonyme, il vous suffit d'en faire part au moment de votre admission auprès du secrétariat médical et/ou du médecin qui vous prendra en charge.

ACCÈS À VOTRE DOSSIER MÉDICAL

Toute personne a le droit d'accéder à l'ensemble des informations concernant sa santé.

Les personnes pouvant accéder au dossier médical d'un patient majeur sont :

- le patient lui-même ;
- son tuteur si le patient est majeur sous tutelle (une personne sous curatelle peut consulter elle-même son dossier) ;
- le médecin désigné par le patient.

Les personnes pouvant accéder au dossier médical d'un patient mineur sont :

- les titulaires de l'autorité parentale sauf opposition du patient selon les dispositions légales en vigueur ;
- le médecin désigné par le patient.

Sauf volonté contraire exprimée par le patient, les personnes pouvant accéder au dossier médical d'un patient décédé sont :

- les ayants droit du patient ou les titulaires de l'autorité parentale si le patient décédé était mineur ;
- son partenaire lié par un pacte civil de solidarité.



La demande de l'ayant droit doit être motivée par la nécessité de permettre de connaître les causes de la mort, de défendre la mémoire du défunt ou de faire valoir des droits.

Toute demande de communication ou de consultation de votre dossier doit se faire par courrier daté et signé auprès de la Direction à l'adresse :

**A l'attention de la Direction
Fondation Saint François
1-5 rue Colomé - CS 40092
67502 HAGUENAU Cedex**

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Vous pouvez désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche de votre entourage ou votre médecin traitant. La désignation de la personne de confiance est faite par écrit et cosignée par la personne désignée. Cette personne sera consultée dans le cas où vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle pourra, si vous le souhaitez, vous accompagner dans vos démarches et peut assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions. Vous pouvez réviser ou révoquer votre désignation à tout moment.

La personne de confiance peut être différente de la personne à prévenir. La personne à prévenir est celle qui sera prévenue en cas de besoin ou d'urgence et que l'on vous demandera de désigner dès votre arrivée.

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Toute personne majeure en état d'exprimer ses volontés libres et éclairées peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté.

Ces directives anticipées expriment votre volonté relative à votre fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'actes médicaux. Elles seront consultées dans l'hypothèse où vous ne seriez plus en capacité d'exprimer votre volonté. Vos directives anticipées s'imposent aux médecins pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement et prévalent sur tout avis médical.

Le demandeur doit justifier de son identité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport) et, le cas échéant, de sa qualité par rapport au patient concerné (titulaire de l'autorité parentale, ayant droit, etc.).

La consultation sur place de votre dossier médical est gratuite. Cette consultation peut se faire avec ou sans l'accompagnement d'un médecin de votre choix.

S'il est demandé des copies de tout ou partie des éléments de votre dossier, les frais de reproduction et d'envoi sont à votre charge ou à celui du demandeur validé.



Pour les majeurs sous tutelle, c'est le tuteur qui peut la désigner.

Valables sans limite, vous pouvez réviser ou révoquer à tout moment vos directives anticipées.

Une personne sous tutelle peut rédiger des directives anticipées avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille. Le tuteur ne peut ni l'assister ni la représenter à cette occasion.

Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, il est important de signaler leur existence au médecin qui vous prendra en charge. Confiez-les-lui ou indiquez les coordonnées de la personne à laquelle vous les avez remises.

Si vous le souhaitez, un formulaire type pourra vous être remis. Adressez-vous à l'équipe médicale ou paramédicale pour plus de renseignements.

DON D'ORGANE

En France, la loi prévoit que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf dans le cas où le refus de donner a été exprimé de son vivant, soit par information d'un proche, soit par l'inscription au registre national des refus.

Alors parlez-en avec vos proches !



LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Une Commission Des Usagers est en place à la Fondation Saint François.

- Elle veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches ;
- elle contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients et de l'entourage ;

- elle examine les plaintes et les réclamations ;
- elle est informée des événements indésirables associés aux soins et des actions correctives mises en place.

La liste complète des membres de la Commission Des Usagers est affichée à l'accueil de la clinique.

PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement au responsable concerné. Si cette première démarche ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez faire une demande écrite adressée à la Direction :

**A l'attention de la Direction
Fondation Saint François
1-5 rue Colomé - CS 40092
67502 HAGUENAU Cedex**

Votre demande sera instruite selon les modalités prescrites par le code de la santé publique. Le cas échéant, il pourra vous être proposé une médiation en présence du médiateur médical ou non médical de l'établissement, membre de la CDU, afin d'échanger sur les difficultés rencontrées.



Protection des données personnelles (RGPD)

La Fondation Saint François s'efforce d'assurer une pleine transparence sur l'utilisation des données personnelles afin d'instaurer une relation de confiance avec ses patients et usagers.

La Fondation Saint François s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (LIL).

Nous vous informons, ci-dessous, de la manière dont nous traitons vos données. Pour les mentions complètes, voir la **page** :

<https://www.fondation-saint-francois.com/Politique-protection-donnees.html>



DONNÉES COLLECTÉES ET TRAITÉES

Les données susceptibles d'être collectées sont notamment des **données d'identification** (état-civil, coordonnées, numéro de sécurité sociale, identité nationale de santé (INS)), des **informations sur votre situation personnelle et professionnelle** (habitudes de vie, situation familiale,

personnes à contacter, personne de confiance, assurance maladie) et des **données de santé et autres données sensibles** (antécédents médicaux, diagnostics, résultats d'examen, imagerie, séjours et actes pratiqués, etc.).

FINALITÉS ET BASES LÉGALES DES TRAITEMENTS DE DONNÉES

Les informations recueillies lors de votre prise en charge dans les différents secteurs de la Fondation Saint François font l'objet de traitements de données destinés à faciliter votre prise en charge. La base légale de ces traitements de données est l'obligation légale.

Vous êtes susceptible d'avoir des interactions avec la Fondation Saint François par téléphone ou sms (ex. : rappel de rendez-vous et suivi post-opératoire sur le fondement légal de l'intérêt légitime de la Fondation).

Certaines informations sont traitées à des fins de pilotage de l'établissement, d'évaluation et d'amélioration de la qualité des soins, de santé publique, du contrôle de l'activité de la Fondation Saint François et de facturation à l'assurance maladie et aux mutuelles. La base légale de ces traitements de données est l'obligation légale à laquelle la Fondation est soumise.

La recherche est nécessaire à l'amélioration de la prise en charge des patients. Elle vise à faire progresser les connaissances. Sur la base légale de l'intérêt légitime de la Fondation, des informations administratives et médicales recueillies lors de votre prise en charge sont susceptibles d'être réutilisées ultérieurement à des fins de recherche.

La liste des projets de recherche est publiée sur le site internet de la Fondation : **www.fondation-saint-francois.com/Fondation/Recherche-Clinique.html**.

Si vous avez été atteint d'un cancer ou si vous avez bénéficié d'une coloscopie ou d'une polypectomie à la Fondation Saint François, des informations vous concernant sont transmises au registre épidémiologique des cancers du Bas-Rhin ou au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers du Grand Est (CRCDC Grand Est). La base légale applicable est l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Le site de la clinique Saint François est placé sous vidéo-protection pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Les images et vidéos sont collectées sur la base légale de l'intérêt légitime de la Fondation.

Les informations recueillies sur les formulaires de contact en ligne sont enregistrées et transmises au service interne ou au praticien libéral concerné afin de répondre à vos demandes. La base légale qui s'applique est celle de votre consentement.

Les adresses électroniques des usagers qui souhaitent bénéficier d'un service de Wifi sont collectées sur le fondement de l'intérêt légitime du responsable de traitement.

ORIGINE DES DONNÉES TRAITÉES

Les données sont constituées lors de vos prises en charge, hospitalisations et consultations par les personnels de la Fondation Saint François et/ou le praticien libéral que vous consultez. Certaines données peuvent nous avoir été

transmises par vous-même (compte rendu d'actes réalisés hors de la Fondation par exemple) ou provenir de partages et d'échanges d'informations entre les différents professionnels qui vous prennent en charge.

DESTINATAIRES DES DONNÉES (QUI PEUT ACCÉDER AUX DONNÉES)

Les données sont réservées aux professionnels médicaux, administratifs et techniques de la Fondation Saint François, tous soumis au secret professionnel, dans les limites de leurs missions.

Seuls les professionnels qui interviennent dans votre prise en charge en tant que **membres de l'équipe de soins** ont le droit d'accéder à votre dossier médical.

DURÉE DE CONSERVATION DE VOS DONNÉES

Les données collectées sont conservées pendant une durée limitée, définie en fonction des finalités de chaque traitement de données et de la réglementation en vigueur.

Le dossier médical est conservé, conformément au code de la santé publique, pendant 20 ans à compter de la date du dernier passage à la Fondation, ou au moins jusqu'au 28^{ème} anniversaire du patient, et 10 ans après le

SÉCURITÉ DES DONNÉES

La Fondation Saint François met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles permettant de garantir la sécurité des données personnelles.

Vos données de santé à caractère personnel recueillies ou produites à l'occasion des activités de prévention, de

VOS DROITS

À tout moment vous disposez des droits suivants :

- accès (voir en particulier le chapitre « accès à votre dossier médical ») et rectification de données erronées ;
- opposition à certains traitements de données, par exemple la réutilisation de vos données dans le cadre de la recherche ;
- effacement et portabilité de vos données sous réserve de la réglementation applicable ;
- limitation ou « gel » temporaire de l'utilisation de certaines de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits (en justifiant votre identité au moyen d'une copie de votre pièce d'identité), ou poser toute

question sur le traitement de vos données personnelles par courrier ou messagerie électronique à :

question sur le traitement de vos données personnelles par diagnostic ou de soins sont conservées au sein de la Clinique dans des installations informatiques sécurisées ou chez un hébergeur certifié « hébergeur de données de santé » en application de la réglementation.

En application de la réglementation, certaines informations peuvent être transmises à d'autres personnes et organismes : institution judiciaire, tutelles, assurance maladie, mutuelles, médecin traitant, dossier médical partagé (DMP) au sein de Mon Espace Santé...

Dans le cadre des projets de recherche, la Fondation Saint François peut être amenée à transmettre des données à d'autres professionnels ou établissements de santé.

décès. Certaines données peuvent être conservées plus longtemps si la loi le prévoit.

Les données de recherche sont conservées jusqu'au rapport final ou à la publication des résultats de la recherche. Elles font ensuite l'objet d'un archivage pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

Les images de vidéoprotection sont conservées pendant 7 jours.

Les images de vidéoprotection sont conservées pendant 7 jours.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)

question sur le traitement de vos données personnelles par courrier ou messagerie électronique à :

question sur le traitement de vos données personnelles par diagnostic ou de soins sont conservées au sein de la Clinique dans des installations informatiques sécurisées ou chez un hébergeur certifié « hébergeur de données de santé » en application de la réglementation.

question sur le traitement de vos données personnelles par diagnostic ou de soins sont conservées au sein de la Clinique dans des installations informatiques sécurisées ou chez un hébergeur certifié « hébergeur de données de santé » en application de la réglementation.

question sur le traitement de vos données personnelles par diagnostic ou de soins sont conservées au sein de la Clinique dans des installations informatiques sécurisées ou chez un hébergeur certifié « hébergeur de données de santé » en application de la réglementation.





La Fondation Saint François

Nos engagements

 La démarche
qualité



L'engagement de la Fondation dans la démarche qualité et gestion des risques destinée à garantir et à améliorer la sécurité et la qualité des prises en charge des patients est reconnue par la Haute Autorité de Santé (HAS). La Fondation a été classée A en 2020, niveau le plus élevé de la certification, gage d'une prise en charge de haute qualité au niveau national.

La certification est une procédure d'évaluation externe réglementaire, obligatoire et unique pour l'ensemble des établissements de santé.

Elle vise à s'assurer que les conditions de sécurité, de qualité de soins et de prise en charge du patient sont prises en compte par l'établissement de santé.

Elle incite l'ensemble des professionnels à analyser leur organisation et à développer des actions d'amélioration.

Cet engagement se traduit dans plusieurs domaines :

- développer la culture qualité et gestion des risques ;
- renforcer la maîtrise des risques associés aux soins ;
- continuer les démarches d'évaluation et généraliser leur mise en œuvre dans tous les secteurs d'activité ;
- favoriser la participation des représentants des usagers dans le fonctionnement de l'établissement ;
- assurer le suivi des actions d'amélioration issues de la certification.

Depuis 2009, la Haute Autorité de Santé (HAS) a mis en place des indicateurs nationaux, obligatoires, rendus publics et consultables sur le site www.has-sante.fr, Rubrique Usagers > Qualité des hôpitaux et cliniques.

Ils sont également affichés dans le hall d'accueil de la Clinique Saint François.

Par ailleurs, la Fondation est également certifiée ISO 9001 depuis plus de 15 ans sur l'ensemble de ses activités.

Plusieurs Commissions, Comités et Groupes de travail veillent à l'amélioration de la qualité et à la sécurité de vos soins.

CLUD
Comité de Lutte
contre la Douleur

Comité d'Ethique

Les vigilances

Elles ont pour but d'améliorer la sécurité des soins lors de l'utilisation de produits, d'équipements de santé par l'identification et la prévention des risques, la surveillance des effets indésirables et des incidents.

CLIN
Comité de Lutte contre les
Infections Nosocomiales

EOH
Équipe Opérationnelle d'Hygiène

COMEDIMS
Commission du Médicament et
des Dispositifs Médicaux Stériles

Cette commission définit la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles au sein de l'établissement.

CSTH
Comité de Sécurité
Transfusionnelle et
d'Hémovigilance

Ce comité améliore la sécurité des patients transfusés en mettant en œuvre des règles d'hémovigilance.

CLAN
Comité de Liaison
en Alimentation et Nutrition

Évalue la prise en charge et le risque nutritionnel pour les patients de la clinique et élabore la politique nutritionnelle de l'établissement.



La prise en charge de la douleur

La douleur ne doit pas être vécue comme un signe de faiblesse ou une épreuve obligatoire. Celle-ci n'est plus admise comme une fatalité.

Dans un premier temps, l'administration précoce d'antalgiques prévient la survenue de la douleur. Ensuite, le suivi est assuré et le traitement, adapté.

L'approche de la Fondation par l'action de son Comité de LUTte contre la Douleur (CLUD) est de prévenir et d'évaluer votre douleur afin de vous soulager au mieux.

Exprimez votre douleur, ne la laissez pas s'installer.

Votre participation et celle de vos proches sont essentielles.



La lutte contre les infections nosocomiales

Depuis 1999, l'établissement s'est engagé de manière active dans la lutte contre les infections nosocomiales, et ce, conformément aux textes réglementaires : l'organisation de cette activité est clairement définie et fonctionnelle.

Une infection nosocomiale est une infection susceptible d'être contractée lors d'un séjour en milieu hospitalier, pouvant même se déclarer après votre retour à domicile.

Tous les patients ne sont pas exposés au même risque de survenue d'une infection nosocomiale.

Ce risque dépend de l'âge, de l'état de santé et de l'observance du patient, du nombre et de la durée des actes invasifs (perfusions, sondes urinaires,...) ainsi que du contexte dans lequel ces actes sont réalisés.

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) est composé de professionnels médicaux, paramédicaux, techniques et administratifs. Il est chargé d'élaborer et d'appliquer avec le concours de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) la politique de maîtrise du risque infectieux. Il établit les actions de surveillance, de prévention, d'évaluation et de formation au sein de l'établissement.

Chaque année, un bilan est établi afin de décrire et d'améliorer l'organisation et les mesures prises pour prévenir et lutter contre les infections nosocomiales.



Les actions prioritaires menées sont :

- la maîtrise des bactéries multi-résistantes (BMR),
- la promotion de la friction hydroalcoolique des mains,
- la maîtrise de la prescription des antibiotiques,
- la maîtrise du risque infectieux lié à l'environnement,
- la formation des professionnels aux bonnes pratiques.

Responsabilité sociale et environnementale

Depuis 2010, la Fondation Saint François s'est engagée progressivement dans une démarche de développement sociale et environnementale durable avec pour principaux objectifs :

- le respect des droits fondamentaux de la personne,
- la politique managériale et sociale de la Fondation,
- la gestion des relations avec les patients,
- la gestion de la relation avec les fournisseurs,
- la protection de l'environnement,
- les relations avec la société civile,
- la promotion des «Eco-gestes».



La Fondation Saint François

Nos projets

Promouvoir le parcours patient

L'objectif de l'approche « parcours » revient à faire bénéficier à la population des soins appropriés qu'elle requiert, que ceux-ci soient dispensés par les bons professionnels au bon moment et au bon endroit.

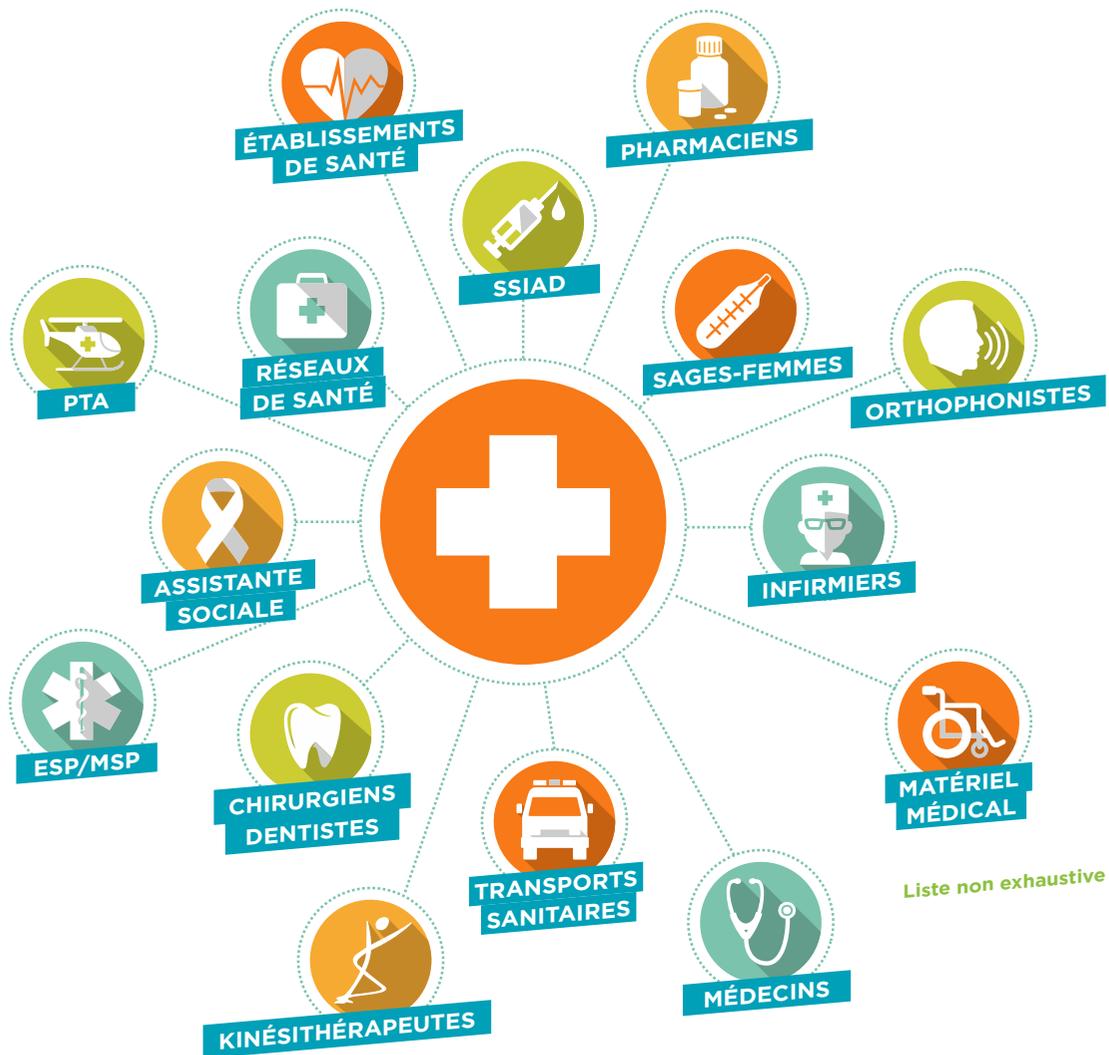
Ce parcours de santé nécessite la coordination des acteurs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social, pour mieux préparer l'admission du patient et fluidifier sa sortie dans un parcours sans rupture, en favorisant le maintien au domicile, la prise en charge ambulatoire et les techniques les plus actuelles.

Le projet de la Fondation s'enracine dans le modèle libéral de l'exercice de la médecine. Son projet territorial s'inscrit quant à lui dans l'ouverture à la médecine de ville et dans la logique de service aux médecins traitants.

CONSULTATIONS 
ACCUEIL 

Maillage territorial

- Une communauté médicale libérale qui cultive le lien avec la médecine de ville au travers des nombreuses conventions passées avec les différents professionnels de santé libéraux :
 - 663 médecins généralistes,
 - 1 013 infirmiers libéraux,
 - 567 masseurs kinésithérapeutes,
 - 59 orthophonistes.
- Des pratiques médicales privilégiant les prises en charge ambulatoires (87%) en développant des techniques innovantes comme la Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC).
- Des durées moyennes de séjour courtes (2,9 jours en chirurgie et 5,2 jours en médecine) et une politique d'admission directe pour améliorer le confort du patient.
- Une culture ancienne des soins à domicile :
 - 650 patients sont pris en charge chaque jour par nos centres de soins infirmiers
 - 80 patients sont hospitalisés chaque jour à leur domicile par l'HAD Nord Alsace.





Papeterie

Fournitures scolaires

Copieurs

Mobilier de bureau

Votre expert local depuis plus de 60 ans • www.kister.fr

Alsa Nov

HYGIÈNE ET MAINTENANCE

PRODUITS D'HYGIÈNE ET TECHNIQUES • ABSORBANTS
 CHAUSSURES DE SÉCURITÉ • GANTS • VÊTEMENTS DE TRAVAIL
 VÊTEMENTS ET OBJETS PERSONNALISABLES
 TROUSSES DE SECOURS
 BACS DE RÉTENTION • SOLUTIONS D'EMBALLAGE • EPI

06 17 45 79 34

67590 SCHWEIGHOUSE/MODER e-mail : alsanov@orange.fr



PARMENTIER
 imprimeurs • concepteurs



1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
www.parmentier-imprimeurs.com
info@parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69

conseil
 création
 impression
 routage
 logistique



COVID-19

**NOUS VOUS PROTÉGEONS,
 VOUS ET VOTRE FAMILLE**

HYGIÈNE DES MAINS

**DÉSINFECTION DES SOLS
 ET SURFACES**

**TRAITEMENT DE
 L'INSTRUMENTATION**

CHRISTEYNS FRANCE S.A.
 31, rue de la Maladrerie • BP 2421
 44124 Vertou Cedex
 T +33 2 40 80 27 27
WWW.CHRISTEYNS.COM



CHRISTEYNS
 FEEL OUR PASSION

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ

CANAL



ANTENNES TNT - PARABOLES
 INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
 OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
 DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H
 QUALIFICATION FIBRE OPTIQUE
 MAGASIN DE VENTE

LOEWE. PHILIPS

CLINIQUE DE LA TELEVISION

Service Après-Vente
03 88 93 48 48



4, rue Château Fiat
 67500 Haguenau
gld67@orange.fr

03 88 93 07 67



GRUPE GEISTEL

■ Plafonds ■ Plâtrerie ■ Cloisons ■ Menuiserie

3, rue des Pionniers
 67120 DUTTLENHEIM
 Tél. 03.88.48.87.01
geistel-sas@geistel.fr



Climafrroid
SERVICE

Pompe à chaleur
installation

Froid
dépannage
maintenance

Climatisation
ventilation
gaz

www.climafrroid-service.fr

11 rue des Paiens - ZA - 67720 HOERDT
Tél. : 03 88 51 39 56

info@climafrroid-service.fr

**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Caisses du District de Haguenau

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

LA BANQUE
AU SERVICE DE
L'ENTREPRISE
ET DE
L'IMMOBILIER

BANQUE EUROPÉENNE
Crédit Mutuel

STRASBOURG ENTREPRISE

Espace Européen de l'Entreprise - 6 rue de Berne - 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 14 74 10 - Courriel : 00100@becm.fr

Banque Européenne du Crédit Mutuel - SAS au capital de 134 048 920 euros,
4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9 - France - RCS Strasbourg B 379 522 600
N° ORIAS : 07 025 384. Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Ensemble,
prenons
soin de vous !

KEIFF
ORTHOPÉDIE
depuis 1967

Un large
choix

Une équipe
professionnelle
à votre écoute

Un parking
à votre
disposition

Des cabines
d'essayage
spacieuses

POUR VOTRE CORPS, en douceur...

**ORTHOPÉDIE
KEIFF**



5, RUE DES FRANCISCAINS
67500 HAGUENAU



03.88.93.98.78



orthopediekeiff@offisecure.com

- > SEMELLES ORTHOPÉDIQUES
- > PROTHÈSES MAMMAIRES
- > CHAUSSURES DE CONFORT
- > BAS DE CONTENTION
- > CEINTURES LOMBAIRES
- > GENOUILLÈRES
- > CHEVILLÈRES

WWW.ORTEO.FR



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

UN REMERCIEMENT PARTICULIER À NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS





☞ Soutenir la Fondation

Soutenir la Fondation Saint François, c'est valoriser l'action des équipes soignantes et les encourager dans leurs missions quotidiennes auprès des patients.

Votre soutien permet de leur offrir des moyens supplémentaires pour mieux répondre aux attentes des malades.

AVANTAGE FISCAL :

Par votre don à la Fondation, vous soutenez une cause qui vous tient à cœur tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) ou de votre impôt sur la fortune (ISF).

A réception de votre don, un reçu fiscal vous sera adressé.

Impôt sur le revenu :

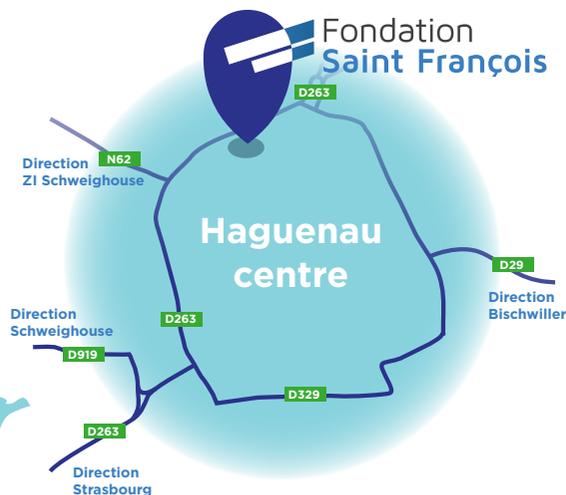
Réduction de **66%** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : Un don de 100€ vous revient à 34€ après déduction fiscale IRPP.

Grâce à votre générosité, vous participez aux avancées médicales en accélérant la mise en œuvre de programmes d'innovation de la santé dans un souci constant d'**amélioration de la prise en charge de nos patients.** La Fondation vous remercie pour votre soutien.

Vous pouvez effectuer votre don via le site internet www.fondation-saint-francois.com/Faire-un-don ou en contactant le secrétariat de direction au **03 88 90 70 11.**

Comment nous (re)joindre ?



- 1 Clinique Saint François**
1-5 rue Colomé - CS 40092
67502 HAGUENAU Cedex
Tél. : 03 88 90 70 70
- 2 Hospitalisation À Domicile Nord Alsace (HAD)**
33A rue des Aviateurs
67500 HAGUENAU
Tél. : 03 88 90 71 71
had@st-francois.alsace

- 3 Centre de soins**
1 place du Maire Wendling
67590 **Schweighouse-sur-Moder**
Tél. : 03 88 72 67 90
Port. : 07 77 69 37 54
csi-schweighouse@st-francois.alsace
- 4 Centre de soins**
26 ruelle de Woerth
67510 **Lembach**
Tél. : 03 88 94 40 31
Port. : 06 35 39 39 67
csi-lembach@st-francois.alsace
- 5 Centre de soins**
2D rue de la paix
67160 **Seebach**
Tél. : 03 88 94 74 19
Port. : 06 35 39 39 65
csi-seebach@st-francois.alsace
- 6 Centre de soins**
6 rue Félix Dournay
67250 **Soultz-Sous-Forêts**
Tél. : 03 88 80 40 26
Port. : 06 20 95 08 09
csi-soultz@st-francois.alsace
- 7 Centre de soins**
12 rue du Général de Gaulle
67270 **Hochfelden**
Tél. : 03 88 91 53 55
Port. : 06 35 39 39 66
csi-hochfelden@st-francois.alsace
- 8 Centre de soins**
Couvent de Reinacker
67440 **Reutenbourg**
Tél. : 03 88 03 23 28
Port. : 06 35 39 39 64
csi-reutenbourg@st-francois.alsace

NUMÉROS UTILES

Accueil/Standard
03 88 90 70 70

Centre de Soins Non Programmés
& SOS Mains
03 88 90 70 07

Consultations Anesthésie
03 88 63 43 78

Imagerie Médicale
03 88 90 71 35

Assistante sociale
06 11 60 76 11

**Fondation
Saint François**

1-5, rue Colomé
CS 40092
67502 HAGUENAU Cedex
Tél. : 03 88 90 70 70
Fax : 03 88 73 59 00

www.fondation-saint-francois.com

 **Fondation Saint François**

